

Discours Jean-Marie Carrier, Député provincial Informons nos aînés, 11 juin 2010 à Libramont

Mesdames,
Messieurs,
Bonjour à tous,

Merci de nous avoir rejoints ce matin dans un endroit où... a priori... on ne parle pas souvent de la problématique que nous allons aborder.
Avant de céder la place à nos orateurs, je voudrais juste dire quelques mots sur le contexte dans lequel cette séance d'information est organisée.

2010 est l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. J'ai souhaité m'associer à cette démarche. D'une part pour réfléchir avec les associations de terrain aux spécificités de la pauvreté sur le territoire luxembourgeois et, d'autre part, pour développer des projets d'information et de sensibilisation auprès du grand public.

J'en citerai quelques uns : publication d'une Médiagraphie sur le thème de la pauvreté, journée de réflexion sur le thème des solidarités internationales face au défi des inégalités et de la pauvreté grandissantes, soutien à la diffusion du spectacle « Pauvretés » de la Compagnie Alvéole, réalisation avec Tv-Lux de capsules informatives sur l'alimentation, les vêtements de secondes mains, l'accès à l'information, à la culture, etc.

La diffusion des premières capsules démarre le 14 juin.

C'est dans ce cadre-là que nous avons souhaité axer notre travail habituel avec les personnes âgées sur le thème de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

D'autant plus que des chiffres de l'Union européenne montrent que le risque moyen de pauvreté est plus élevé chez les personnes de plus de 65 ans.

Le baromètre interfédéral de la pauvreté confirme que la pension, moindre que le salaire, entraîne un risque accru de pauvreté.

Pour rencontrer les personnes âgées précarisées et être à l'écoute de leurs besoins, nous avons décidé d'organiser quatre matinées d'information sur des sujets qui les touchent directement et qui pourraient concrètement apporter une solution à leur situation précaire.

Il est également important de permettre un échange entre les professionnels et les bénéficiaires des aides.

La réalisation de cette action a été possible grâce à un soutien de Philippe COURARD, Secrétaire d'Etat à l'intégration sociale et à la lutte contre la pauvreté, qui nous a rejoint/qui va nous rejoindre.

Je l'en remercie très sincèrement.

Nous avons décliné ce projet en 4 matinées d'études :

Thème 1

L'accès à une maison de repos d'un point de vue financier. Les interventions possibles du CPAS. Les obligations des débiteurs d'aliments.

C'est le thème d'aujourd'hui.

Thème 2

La pension. Est-il possible, souhaitable de travailler après 65 ans ? Comment la revaloriser ? Quelles aides en cas de petites pensions ?

Thème 3

Le prix des services d'aide à domicile. Comment favoriser le maintien à domicile pour des personnes âgées précarisées ?

Thème 4

La fracture numérique. La technologie évolue et elle a aussi un coût. Tax-on-web, la carte d'identité, accès à internet, la télévision numérique, les abonnements, signature électronique,...

Les prochains dates et endroits de réunion seront communiqués dans les meilleurs délais.

Passons maintenant dans le vif du sujet.

Tout d'abord, les différents frais liés à un séjour en Maison de repos seront expliqués par Monsieur RONDAL du cabinet d'Eliane TILLIEUX, Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des Chances.

Ensuite, Madame GENNEN du CPAS de Vielsalm exposera les aides qui peuvent être proposées pour supporter ces différents frais, notamment via les CPAS.

Un temps de parole vous sera également réservé pour poser toutes les questions nécessaires.

Nous nous retrouvons tout à l'heure pour partager le repas de midi.

Merci de votre attention.

Jean-Marie CARRIER

Député provincial aux affaires sociales et hospitalières.